

# Projet grand chambérien d'éducation artistique et culturelle

Dossier de préfiguration

## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Synthèse.....  | 4  |
| Préambule.....   | 6  |
| Objectifs de la démarche.....  | 6  |
| Méthodologie de travail .....  | 6  |
| Calendrier .....   | 7  |
| 1. Etat des lieux de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire du grand Chambéry.....                                       | 8  |
| 1.1. Lieux de formation, de création, de diffusion, de pratique artistique à Chambéry...8  |    |
| 1.2. Lieux de formation, de création, de diffusion, de pratique artistique dans les autres communes du territoire de Grand Chambéry..... | 12 |
| 1.3. Initiatives par public .....  | 14 |
| 1.3.1. Les 0-3 ans .....   | 14 |
| 1.3.2. Les 3-6 ans .....   | 14 |
| 1.3.3. Les 6-11 ans .....  | 15 |
| 1.3.4. Les 11-15 ans .....   | 19 |
| 1.3.5. Les 15-18 ans .....   | 20 |
| 1.3.6. Les 18-25 ans .....   | 21 |
| 1.3.7. Les publics empêchés .....  | 23 |
| 2. Points forts et marges de progrès par enjeu.....  | 25 |
| 2.1. Accessibilité à tous .....  | 25 |
| 2.1.1. Points forts.....   | 25 |
| 2.1.2. Marges de progrès .....   | 25 |
| 2.2. Offre articulée dans tous les temps de l'enfant ou du jeune.....  | 25 |
| 2.2.1. Points forts.....   | 25 |
| 2.2.2. Marges de progrès .....   | 25 |
| 2.3. Rencontres avec les artistes, les œuvres, les productions artistiques, les lieux et les acteurs culturels du territoire.....        | 26 |
| 2.3.1. Points forts.....   | 26 |
| 2.3.2. Marges de progrès .....   | 26 |
| 2.4. Pratiques artistiques (diversité des techniques, stimulation de la réflexivité, création, approches collectives) .....              | 26 |
| 2.4.1. Points forts.....   | 26 |
| 2.4.2. Marges de progrès .....   | 26 |
| 2.5. Lien avec les enseignements obligatoires .....  | 26 |

|   |    |
|---|----|
| 2.5.1. Points forts.....  | 26 |
| 2.5.2. Marges de progrès .....  | 27 |
| 2.6. Diversité des expériences, des expressions, des domaines artistiques, des dimensions patrimoniales et contemporaines ..... | 27 |
| 2.6.1. Points forts.....  | 27 |
| 2.6.2. Marges de progrès .....  | 27 |
| 2.7. Degré et diversité des partenariats.....   | 27 |
| 2.7.1. Points forts.....  | 27 |
| 2.7.2. Marges de progrès .....  | 27 |
| 2.8. Formation initiale et continue des acteurs de l'éducation artistique et culturelle .                                       | 27 |
| 2.8.1. Points forts.....  | 27 |
| 2.8.2. Marges de progrès .....  | 28 |
| 3. Le Scarabée .....  | 28 |
| 3.1. Le Scarabée, un équipement historique .....  | 28 |
| 3.2. Une spécialisation possible vers l'éducation artistique et culturelle et le jeune public.....                              | 28 |
| 4. Priorités 2018-2022 .....  | 29 |
| 4.1 Plusieurs marges de progrès identifiées.....  | 29 |
| 4.2 Des pistes d'expérimentation pour les prochaines années .....   | 29 |

## Synthèse

La Ville de Chambéry souhaite s'engager, aux côtés d'autres collectivités territoriales volontaires, des services de l'Etat et des associations du territoire, dans une démarche commune visant à améliorer l'éducation artistique et culturelle (EAC) à destination des enfants, des jeunes et des publics empêchés ou éloignés de la culture.

A cette fin, trois demi-journées d'échanges se sont tenues en juin et juillet 2018 entre acteurs de l'éducation artistique et culturelle, impliquant des élus, des directeurs d'établissements culturels, des enseignants artistiques, des médiateurs, des artistes, des professeurs-relais, etc. pour partager les enjeux de l'éducation artistique et culturelle, établir un état des lieux et définir des priorités d'action.

L'éducation artistique et culturelle, à travers le développement d'une culture personnelle, la pratique artistique et la rencontre directe avec les artistes et les œuvres, contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Les acteurs réunis autour du projet chambérien d'éducation artistique et culturelle partagent pleinement ces enjeux et soulignent le rôle de l'EAC dans la formation de chacun (estime de soi, esprit critique, découverte de son propre corps et de l'environnement, écoute de l'autre et sens du collectif, apprentissage de la liberté de l'artiste, ancrage dans le monde contemporain comme dans le patrimoine...).

Le territoire chambérien, notamment son centre-ville et le quartier des Hauts de Chambéry, est riche de structures culturelles municipales et associatives. De nombreux projets d'éducation artistique et culturelle y ont été initiés, croisant pratiques, accès aux œuvres, rencontres avec les artistes, débats, implication des jeunes et de leurs parents. Les offres en temps scolaire, notamment pour les maternelles et les élémentaires, sont bien développées. Le partenariat est au cœur des bonnes pratiques identifiées : partenariats entre structures culturelles favorisant l'interdisciplinarité, partenariats entre structures culturelles et experts d'un public ou d'un quartier, partenariat entre les acteurs d'un même quartier pour toucher toutes les familles, partenariat avec l'Education Nationale pour impliquer les différents établissements et les différentes disciplines scolaires dans les projets... La dimension temporelle est également apparue fondamentale dans la réussite des projets : les projets qui apportent le plus aux enfants, aux jeunes et à leurs proches sont ceux qui s'inscrivent dans la durée, valorisent le processus plutôt que le résultat, créent de nouveaux repères auprès des publics.

Ces bonnes pratiques sont à consolider. Plusieurs marges de progrès ont par ailleurs été identifiées :

- Développer l'éducation artistique et culturelle pour les tout-petits, les adolescents, les jeunes adultes, les familles socialement éloignées de la culture, notamment pendant les temps de loisirs.
- Améliorer la connaissance de ces publics.
- Développer l'action de rue, de proximité, hors les murs, en s'appuyant davantage sur les associations relais dans les différents quartiers.
- Améliorer la connaissance des offres culturelles et artistiques et des projets d'EAC par les structures culturelles elles-mêmes et par les différents « passeurs de culture » (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux...).

Les pistes d'expérimentation qui émergent pour les prochaines années sont les suivantes :

- Organiser des rencontres trimestrielles entre acteurs de l'éducation artistique et culturelle, avec un ordre du jour participatif et des échanges informels.
- Organiser une formation ou des conférences sur l'éducation artistique et culturelle (rôle des différents acteurs, connaissance des différents publics).

- Identifier une équipe référente de l'éducation artistique et culturelle au sein de la mairie (interface artistes / structures culturelles / écoles / associations de quartier).
- Organiser un temps de présentation des projets, des programmations, des parcours, à destination des enseignants.
- Construire un parcours interdisciplinaire d'éducation artistique et culturelle, décliné dans différents quartiers, autour du thème « cultures, migrations, métissages » (fil rouge 2018-2019 de la cité des arts).
- Animer un projet pluriannuel avec les élèves des lycées (lycéens, élèves de BTS et de classes préparatoires) dans un ou plusieurs établissements volontaires : découverte des ressources culturelles et artistiques de la ville, accompagnement à la construction par les jeunes d'un projet d'éducation artistique et culturelle.

Ces axes de travail seront évalués en continu au cours de l'année 2018-2019 afin d'affiner et d'enrichir le projet. Un comité de pilotage assurera cette évaluation. Il sera co-présidé par les adjointes au Maire de Chambéry en charge de la culture d'une part et des affaires scolaires d'autre part et composé de représentants de l'Etat (DRAC, Rectorat) et des collectivités, de directeurs d'établissements patrimoniaux et culturels, de passeurs de culture, d'artistes et de représentants des publics. Deux groupes projets seront constitués pour les deux expérimentations (parcours cultures, migrations, métissages, et projet avec les élèves des lycées). La coordination du projet sera assurée par la cité des arts.

Le projet local d'éducation artistique et culturelle pourra ainsi être finalisé à l'été 2019 et aboutir à la signature d'une convention territoriale à la rentrée 2019 (annexe à la convention Etat/Région/Département relative au projet départemental d'éducation artistique et culturelle).

## Préambule<sup>1</sup>

L'éducation artistique et culturelle contribue à l'épanouissement des aptitudes individuelles et à l'égalité d'accès à la culture. Elle favorise la connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine et participe au développement de la créativité et des pratiques artistiques.

La loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'école de la République place l'éducation artistique et culturelle au cœur des missions de l'école, autour de trois piliers : le développement d'une culture personnelle, la pratique artistique et la rencontre directe avec les artistes et les œuvres. Elle institue pour tous les élèves, tout au long de leur scolarité, un parcours d'éducation artistique et culturelle dont les modalités sont fixées par les ministres chargés de l'éducation nationale et de la culture. Ce parcours est mis en œuvre localement ; des acteurs du monde culturel et artistique et du monde associatif peuvent y être associés.

## Objectifs de la démarche

Rédiger un projet partagé à l'échelle du territoire grand chambérien, pour améliorer l'éducation artistique et culturelle au regard de différents enjeux<sup>2</sup> :

- Accessibilité à tous, et en particulier aux jeunes issus des établissements d'enseignement général, de la maternelle à l'université.
- Prise en compte de tous les temps de vie des jeunes, dans le cadre d'un parcours cohérent impliquant leur environnement familial et amical.
- Association dans les parcours de la fréquentation des œuvres, de la rencontre avec les artistes, de la pratique artistique et de l'acquisition de connaissances.
- Parcours articulés avec les enseignements obligatoires, progressifs, diversifiés dans les expériences, les expressions, les domaines artistiques, les dimensions patrimoniales et contemporaines.
- Engagement mutuel, formalisé par contrat ou convention et dynamique de projets entre différents partenaires : communauté éducative et monde culturel, secteur associatif et société civile, État et collectivités territoriales.
- Formation des différents acteurs de l'éducation artistique et culturelle.
- Recherche et évaluation pour améliorer la qualité des actions et encourager les démarches innovantes.

Afin de renforcer la rencontre avec les artistes, une réflexion spécifique sera menée sur le développement de l'accueil d'artistes en résidence.

## Méthodologie de travail

L'état des lieux et l'identification des priorités pour l'avenir ont été conduits en impliquant différentes catégories d'acteurs de l'éducation artistique et culturelle :

- Institutions (DRAC, Rectorat, Région, Département, parcs naturels régionaux, Communauté d'agglomération, communes de l'agglomération).
- Directeurs d'établissements patrimoniaux et culturels (municipaux, départementaux, associatifs).
- Passeurs de culture (enseignants, médiateurs, animateurs, ATSEM, éducateurs de jeunes enfants...).
- Artistes.
- Publics (associations de parents d'élèves, jeunes impliqués dans la démarche Chambéry connectée jeunes, membres du conseil départemental des jeunes).

---

<sup>1</sup> Extraits du code de l'éducation.

<sup>2</sup> Enjeux extraits de la charte pour l'éducation artistique et culturelle rédigée à l'initiative du haut conseil de l'éducation artistique et culturelle et du guide pour l'éducation artistique et culturelle édité par les ministères de la culture et de l'éducation nationale.

La rédaction du projet local d'éducation artistique et culturel, discuté avec ces acteurs, est assurée par les services municipaux de Chambéry (cité des arts, sous la responsabilité de la directrice générale adjointe en charge du développement éducatif, de la culture et du rayonnement). Le projet est validé par un comité de pilotage co-présidé par les adjointes au Maire de Chambéry en charge de la culture d'une part et des affaires scolaires d'autre part et composé d'un représentant des différentes institutions et de deux représentants de chaque catégorie d'acteur.

## **Calendrier**

Un document de travail a été travaillé par les services municipaux et les partenaires locaux puis enrichi dans le cadre de trois demi-journées d'échanges à la cité des arts les 6 juin, 13 juin et 10 juillet. Il aboutit à la présente version du projet local d'éducation artistique et culturelle, présentée au comité de pilotage du 17 octobre 2018. Ce projet définit les grandes priorités et identifie deux expérimentations à lancer.

Le projet local d'éducation artistique et culturel et ces premières expérimentations seront évalués en continu au cours de l'année 2018-2019 par le comité de pilotage.

A l'été 2019, le projet affiné et enrichi constituera une annexe à la convention entre l'Etat (ministères de la culture et de l'éducation nationale), la Région et le Département, relative au projet départemental d'éducation artistique et culturelle. Il sera également annexé au projet éducatif de territoire dont il constituera une partie intégrante.

# 1. Etat des lieux de l'éducation artistique et culturelle sur le territoire du grand Chambéry

## 1.1. Lieux de formation, de création, de diffusion, de pratique artistique à Chambéry

| Lieu  | Finalités (formation, transmission, création, diffusion, pratique) | Domaines artistiques ou culturels                | Mode de gestion (associative, privée, gestion publique directe, gestion publique déléguée)                    | Caractéristiques (surface, nombre de salles, capacité...)   |
|---|--|--|---|---|
| Cité des arts   | Formation, diffusion, création, pratique                           | Musique, danse, théâtre, arts plastiques         | Service municipal   | 10 000 m2<br>70 salles<br>3 000 usagers par semaine<br>74 enseignants   |
| Descartes (annexe Biollay de la cité des arts)          | Formation, création, pratique                                      | Arts plastiques                                  | Service municipal   | 2 enseignants   |
| Triollet (annexe Hauts de Chambéry de la cité des arts) | Formation, création, pratique                                      | Arts plastiques                                  | Service municipal   | 2 enseignants   |
| La Dynamo   | Formation, création, pratique                                      | Musique, danse, théâtre, arts plastiques         | Service municipal   | Cité des arts : 7 enseignants pour les arts d'en haut   |
| APEJS / La Soute  | Formation, diffusion, création, pratique (musiques actuelles)      | Musique  | Association / équipement municipal gestion associative par convention   | Utilisation salles cité des arts, création, accompagnement et diffusion à la Soute / jauge 180 debout   |
| Jazz club   | Diffusion  | Musique  | Association   | Programmation Jazz de septembre à juin (40 dates) / jauge 240   |
| Larsen  | Pratique : répétition musiques actuelles                           | Musique  | Association   | 8 box de répétition / 1 studio d'enregistrement / 27 groupes à l'année / production et édition musicale   |
| Espace Malraux  | Création Diffusion (Scène Nationale)                               | Musique, danse, théâtre, arts plastiques, cinéma | Association / mises à disposition « Scène Ville » par la D.E.C.C.   | Programmation à l'année + programmation « Hors les murs » / Grande salle de 950 places / scène de 450 m2 / salle de répétition/ une salle cinéma « Art et Essai » de 150 places/ une galerie d'exposition / 2 salles d'expositions accordant une place particulière à l'image / salles de réunion / un café |
| Théâtre Dullin  | Diffusion  | Musique, danse, théâtre                          | Equipement municipal gestion associative par convention / mises à disposition « Scène Ville » par la D.E.C.C. | Théâtre à l'italienne (Jauge de 450 places) / Priorisation de la programmation « Scène Nationale et mises à dispositions « Scène ville » en parallèle   |

| Lieu   | Finalités<br>(formation,<br>transmission,<br>création,<br>diffusion,<br>pratique) | Domaines<br>artistiques ou<br>culturels        | Mode de gestion<br>(associative,<br>privée, gestion<br>publique directe,<br>gestion publique<br>déléguée)  | Caractéristiques<br>(surface, nombre de<br>salles, capacité...)  |
|--|---|--|--|--|
| Salle Jean Renoir                                | Diffusion   | Théâtre,<br>cinéma,<br>conférences             | Service municipal  | Places assises<br>uniquement / jauge<br>350 spectateurs /<br>mises à disposition de<br>septembre à juin  |
| Scarabée   | Diffusion<br>Création<br>artistique<br>Formation                                  | Musique,<br>danse, théâtre,<br>arts plastiques | Service municipal  | Accueil de spectacles,<br>résidences d'artistes,<br>expositions  |
| Maison des jeunes<br>et de la culture /<br>Totem | Diffusion<br>Création<br>Formation<br>Pratique                                    | Musique,<br>danse, théâtre,<br>arts plastiques | Association<br>/ équipement<br>municipal<br>gestion associative<br>par convention /<br>mises à disposition<br>« Scène Ville » par<br>la D.E.C.C. | Activités socio-<br>éducatives, ateliers de<br>musique, danse,<br>théâtre, arts<br>plastiques,<br>expositions,<br>spectacles tout public,<br>activités de loisirs /<br>salles d'activités /<br>barrem (expositions et<br>diffusion musique<br>amateur / le Totem<br>salle de spectacles<br>(jauge 288 spectateurs<br>(uniquement places<br>assises) /<br>programmation<br>professionnelle et<br>mises à disposition<br>« Scène Ville » en<br>parallèle |
| Chapelle Vaugelas                                |   | Arts plastiques                                | Equipement<br>municipal / mises à<br>disposition « Scène<br>Ville » par la D.E.C.C.  | Espace d'expositions<br>mis à disposition /<br>Jauge 50 personnes  |
| Centre hospitalier<br>Métropole-Savoie           | Diffusion<br>Pratique<br>Accueil<br>d'artistes en<br>résidence                    | Arts plastiques                                | Service hospitalier  | Expositions, artistes<br>en résidences et<br>ateliers organisés par<br>la mission culture du<br>CHMS   |
| Galleries d'art<br>associatives<br>Espace Larith | Diffusion   | Arts plastiques                                | Association  | 2 salles (total<br>d'environ 100 m <sup>2</sup> )<br><br>Diffusion d'œuvres et<br>de démarches<br>artistiques<br><br>Médiation culturelle<br><br>Accompagnement<br>pédagogique pour les<br>écoles<br><br>Approche<br>pluridisciplinaire et<br>transversale   |

| Lieu   | Finalités<br>(formation,<br>transmission,<br>création,<br>diffusion,<br>pratique) | Domaines<br>artistiques ou<br>culturels          | Mode de gestion<br>(associative,<br>privée, gestion<br>publique directe,<br>gestion publique<br>déléguée) | Caractéristiques<br>(surface, nombre de<br>salles, capacité...)   |
|--|---|--|---|---|
| Arc-en-cirque  | Diffusion<br>Création<br>Formation<br>Pratique                                    | Arts du cirque                                   | Association   | <p>Centre régional des arts du cirque (20 élèves) / Centre de pratique amateur 790 pratiquants (enfants, ados, adultes) / Centre de ressource et d'échange (20 artistes ou compagnies accueillis en résidence par an) / Festival annuel « Cirq'ule »</p> <p>3 salles d'entraînement pour les disciplines circassiennes (433 m<sup>2</sup>), une salle de danse (103 m<sup>2</sup> – plancher) et une salle d'entraînement (109 m<sup>2</sup>) entièrement aménagées et équipées pour la pratique des arts du cirque de haut niveau,</p> <p>Un espace de création et conception de costumes et accessoires, une régie son/lumière,</p> <p>Des espaces de vie, des bureaux, une salle de réunion, un centre de documentation, un foyer,</p> <p>Deux hangars outillés pour la construction et le stockage de décors et matériels divers.</p> <p>Un chapiteau jauge 280 places</p> <p>Un chapiteau jauge 700 places</p> |
| Musée des beaux-arts                                 | Diffusion,<br>transmission<br>et création   | Arts visuels<br>Histoire<br>Patrimoine           | Service municipal   | <p>Surface :<br/>Totalité du musée :<br/>1 450 m<sup>2</sup><br/>Espace pédagogique :<br/>53 m<sup>2</sup></p>  |
| Les Charmettes –<br>Maison Jean-<br>Jacques Rousseau | Diffusion,<br>transmission<br>et création   | Patrimoine<br>culturel et<br>naturel<br>Histoire | Service municipal   | <p>Surface :<br/>Site de 3 ha<br/>Maison de 150 m<sup>2</sup><br/>Pas d'espace<br/>pédagogique</p>  |

| Lieu  | Finalités<br>(formation,<br>transmission,<br>création,<br>diffusion,<br>pratique)         | Domaines<br>artistiques ou<br>culturels                  | Mode de gestion<br>(associative,<br>privée, gestion<br>publique directe,<br>gestion publique<br>déléguée) | Caractéristiques<br>(surface, nombre de<br>salles, capacité...)  |
|---|---|--|---|--|
| Musée savoisien   | Conservation,<br>diffusion,<br>transmission   | Patrimoine<br>culturel,<br>Histoire                      | Service<br>départemental  | Bâtiment en<br>rénovation.<br>Réouverture en 2020  |
| Galerie Eurêka  | Diffusion,<br>création,<br>pratique   | Culture<br>scientifique,<br>technique et<br>industrielle | Gestion publique<br>directe   | 3 à 4 salles<br>d'expositions sur<br>1 500 m <sup>2</sup>  |
| Archives<br>départementales   | Conservation,<br>valorisation   | Patrimoine,<br>Histoire                                  | Service<br>départemental  | Salle de lecture<br>ouverte au public.<br>Salle d'exposition.<br>Visite des espaces de<br>conservation lors des<br>Journées<br>Européennes du<br>Patrimoine.   |
| Archives<br>municipales   | Conservation,<br>valorisation   | Patrimoine<br>Histoire                                   | Service municipal   | Lieu fermé au public<br>(sauf salle de lecture).<br>Visite des zones de<br>conservation sur RDV<br>Action hors les murs  |
| Médiathèque Jean-<br>Jacques Rousseau                                     | Diffusion,<br>pratique  | Lecture et tout<br>domaine                               | Service municipal   | Totalité 5 770 m <sup>2</sup>  |
| Bibliothèque<br>Georges Brassens  | Diffusion,<br>pratique  | Lecture et tout<br>domaine                               | Service municipal   | Totalité 1 440 m <sup>2</sup>  |
| Cinéma Astrée   | Diffusion   | Cinéma   | SARL  | Salle Cinéma « Arts et<br>essai » :<br>programmation<br>régulière 6 films dans<br>4 salles / Séances<br>scolaires /<br>Partenariats divers   |
| Cinéma Forum  | Diffusion   | Cinéma   | SARL  | Salle Cinéma « Arts et<br>essai » :<br>programmation<br>régulière de 10 films /<br>Ciné-club en<br>partenariat avec le<br>Conseil de quartier/<br>séances scolaires /<br>partenariats divers<br>(quinzaines du cinéma<br>espagnol, partenariat<br>avec section<br>audiovisuelle du<br>Lycée Louis Armand...) |
| Hôtel de Cordon -<br>CIAP / service Ville<br>d'art et d'histoire<br>(VAH) | Lieu de<br>diffusion,<br>transmission,<br>sensibilisation<br>et pratiques<br>culturelles. | Histoire,<br>patrimoine,<br>architecture                 | Service municipal   | Surface totale du<br>CIAP : 600 m <sup>2</sup> , dont<br>300 m <sup>2</sup> de salles<br>d'exposition<br>(permanente et<br>temporaires) + une<br>salle pédagogique<br>pour les ateliers.<br>Territoire<br>d'intervention<br>extérieur : la ville.  |



| Lieu   | Finalités<br>(formation,<br>création,<br>diffusion,<br>pratique) | Domaines<br>artistiques ou<br>culturels                       | Mode de gestion<br>(associative, privée,<br>gestion publique<br>directe, gestion<br>publique déléguée) | Caractéristiques<br>(surface, nombre de<br>salles, capacité...) |
|--|--|---|--|---|
| <b>Bibliothèques</b>   |  |   |  |   |
| Réseau des<br>Bibliothèques/<br>Barberaz/ Challes les<br>Eaux/ La Motte<br>Servolex/ La<br>Ravoire/<br><br>+ Bassens /<br>Montagnole/La<br>Thuile /Puygros<br>/Saint Cassin /<br>Cognin/Curienne<br>/Jacob /etc. | Diffusion  | Lecture   | Service municipal /<br>Association   |   |
| <b>Barberaz</b>  |  |   |  |   |
| Brin de<br>Zinc/Barberaz   | diffusion  | Musique   | Privé  |   |
| <b>Bassens</b>   |  |   |  |   |
| Ondes et Notes<br>/Bassens   | Formation/di<br>ffusion  | Musique   | Association  |   |
| Ferme de Bressieux/<br>Bassens   | diffusion  | Expositions/<br>musique/<br>lecture                           | Service municipal  |   |
| L'endroit/ Bassens   | Diffusion/<br>formation  | Musique<br>théâtre  | Association  |   |
| <b>Cognin</b>  |  |   |  |   |
| Ecole de musique et<br>de danse du canton<br>de Cognin   | Diffusion/<br>formation  | Musique   | Association  |   |
| AMTRAD/Cognin  | Formation/di<br>ffusion  | Musique/<br>musiques trad                                     | Association  |   |
| L'atelier de l'eau<br>/Cognin  | Diffusion  | Patrimoine  | Service municipal ?  |   |
| <b>La Motte-Servolex</b>   |  |   |  |   |
| Armada ateliers de<br>création et diffusion<br>artistique/ La Motte-<br>Servolex   | diffusion  | Danse ;<br>Peinture ;<br>Photographie<br>Vidéo / Film         | Association /<br>Collectif d'artistes  |   |
| Ecole de musique<br>municipale de la<br>Motte-Servolex   | formation  | Musique   | Service municipal  |   |
| La Conciergerie/ La<br>Motte-Servolex  | Diffusion  | Art<br>contemporain   | Service municipal  |   |
| Union musicale de la<br>Motte-Servolex   | Formation/<br>diffusion  | Musique   | Association  |   |
| <b>La Ravoire</b>  |  |   |  |   |
| Salle Jean Blanc/La<br>Ravoire   | diffusion  | Musique/<br>danse/ théâtre                                    | Service municipal  |   |
| Antichambre/La<br>Ravoire  | radio  |   |  |   |
| Atelier Chalmain/La<br>Ravoire   | diffusion  | Musique/<br>Festival Bel Air                                  | Association  |   |
| <b>Bauges</b>  |  |   |  |   |
| Association pour le<br>développement des<br>instruments<br>anciens/La Thuile   | Diffusion/<br>formation  | Musique/<br>Concerts à la<br>Sainte-<br>Chapelle et<br>stages | Association  |   |
| Secrets de<br>fruttière/espace<br>muséographique/<br>Aillon  | diffusion  | Patrimoine  | Association  |   |

## 1.3. Initiatives par public

### 1.3.1. Les 0-3 ans

#### ➤ Objectifs :

*Favoriser la découverte des histoires, des comptines et des livres*

- Remise d'une carte de lecteur et invitation pour les parents dès la naissance
- Interventions dans les structures petite enfance et accueil dans les bibliothèques
- "Racontines"
- Exposition, animations.

#### ➤ Objectifs :

*Se familiariser avec les musées, développer l'observation*

- Public individuel :
  - passeport culturel : un an de gratuité pour toutes les activités des musées pour toute la famille de l'enfant né à la maternité de Chambéry.
- Groupes :
  - offre de médiation pour les 2-3 ans au musée des Beaux-Arts par les structures petite enfance et mise en œuvre en septembre 2018 par les musées.

#### ➤ Objectifs :

*Eveiller l'écoute et la motricité par l'écoute musicale et la pratique*

- Interventions de la cité des arts en direction des structures de petite enfance et pour un public 0-5 ans (interventions auprès des éducatrices et spectacle d'élèves encadrés par un enseignant artistique).

### 1.3.2. Les 3-6 ans

#### ➤ Objectifs :

*Développer la curiosité, initier à la démarche d'investigation*

- Expositions scientifiques spécifiques à la galerie Eurêka (temps scolaire et des loisirs)
- Parcours dans l'espace permanent à la galerie Eurêka (temps des loisirs)
- Jeux éducatifs (temps des loisirs).

#### ➤ Objectifs :

*Favoriser l'apprentissage et le plaisir de la lecture*

- Interventions dans les maternelles et les maisons de l'enfance et accueil dans les bibliothèques.
- Heure du conte
- Exposition, animations (ex: spectacles de conte).

#### ➤ Objectifs :

*Se familiariser avec les musées, développer l'observation*

- Public individuel :
  - visites actives autour des expositions temporaires du musée des Beaux-Arts (visites contées Anselme Boix-Vives, visite découverte Romain Bernini...).

- Groupes :
  - offre de médiation autour des collections :
    - Musée des Beaux-Arts : visite découverte, portrait, paysage, corps en mouvement, tout couleurs, drôles de bêtes, les sens, l'oeil et la main
    - Charmettes : éveil des sens, découverte jardins, découverte maison visites des expositions du musée des Beaux-Arts.

➤ *Objectifs :*

*Découvrir les arts par la pratique et développer sa culture personnelle par la posture de spectateur*

- Cours d'éveil musical de 45 minutes par la cité des arts pour les enfants des grandes sections de maternelle
- Interventions scolaires de la cité des arts en maternelle (musicien intervenant en apprentissage)
- Formation d'ATSEM d'écoles maternelles par les enseignants artistiques.

➤ *Objectifs :*

*Développer le regard, la curiosité et l'observation du patrimoine par les sens, sensibiliser les 3-6 ans à leur environnement, favoriser la prise de conscience de leur corps dans l'espace*

- Public individuel : ateliers et visites ludiques proposés aux familles par le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pendant les vacances scolaires (découverte de la ville et de son patrimoine : château, allées, Hôtel de Cordon...).
- Groupes scolaires (petite, moyenne, grande sections de maternelle) : projets pédagogiques et cycles élaborés avec les enseignants, visites à partir d'un album, visites et ateliers dans la ville et au CIAP, accompagnés de livrets pédagogiques (*La maison en petits cubes, Rue Lapuce, Roule Galette, Le loup qui visitait Chambéry, Ma ville à moi, Mon château à moi, Mon parc à moi, Comment ça pousse ?, Histoires de ferronneries*).

### 1.3.3. Les 6-11 ans

➤ *Objectifs :*

*Inciter à la compréhension du monde et initier à la démarche scientifique*

- Expositions à la galerie Eurêka (temps scolaire et des loisirs)
- Ateliers à la galerie Eurêka (temps périscolaire et des loisirs)
- Stages scientifiques à la galerie Eurêka (temps des loisirs).

➤ *Objectifs :*

*Favoriser l'apprentissage et le plaisir de la lecture*

- Intervention dans les écoles élémentaires et les maisons de l'enfance et accueil dans les bibliothèques
- Heure du conte
- Expositions, animations (ex : spectacles de conte).

➤ *Objectifs :*

*Se familiariser avec les musées, développer l'observation et la compréhension des oeuvres et des artistes, développer un vocabulaire adapté*

- Public individuel :
  - visites actives ou ateliers autour des expositions temporaires du musée des Beaux-Arts.

- Groupes :
  - offre de médiation autour des collections :
    - Musée des Beaux-Arts : visite découverte, portrait, paysage, Moyen-Âge/Renaissance, Mythologie, Figure du héros, Genres en peinture, les sens, corps en mouvement, tout couleurs, drôles de bêtes, l'oeil et la main, le musée et ses métiers, les maux des toiles, atelier portraits lus/portraits vus, atelier scénographie, atelier natures mortes recomposées
    - Charmettes : éveil des sens, découverte jardins, découverte maison, la plante mystère, lectures de paysages, carnets de mémoire
    - Artothèque : visites découverte, photographie, l'objet et ses représentations
  - visites des expositions du musée des Beaux-Arts.

➤ **Objectifs :**

*Découvrir les arts par la pratique et développer sa culture personnelle par la posture de spectateur*

a - Actions d'éducation artistique à l'école

En 2017/2018, près de 3 000 heures d'interventions consacrées par la cité des arts à l'éducation artistique, 4 712 enfants concernés.

Relayées par de nombreux professeurs de la cité des arts qui interviennent sous différents formats :

- orchestres à l'école,
- projets dans le temps scolaire,
- interventions dans les temps périscolaires.

Interventions hebdomadaires toute l'année (danse contemporaine, théâtre, arts plastiques) ou plus ponctuellement (découverte d'instruments, ateliers d'art plastiques).

- Le projet de l'école de Chambéry-le-Vieux : chaque année, les enfants se confrontent à la composition et la diffusion de musiques électroacoustiques. Tous les deux ans, les enfants participent au festival Orelles En Boucles.
- L'orchestre à l'école « nouvelles technologies » Métamallette : implanté depuis plusieurs années, le dispositif « Métamallette » se poursuit. Il permet de réunir les conditions d'un « orchestre à l'école numérique ». Les enfants, à l'aide de manettes de jeux vidéo, accompagnés par deux enseignants, utilisent le logiciel « métamallette » pour créer, choisir, jouer leurs sons de manière collective. Chaque séance est l'occasion d'une création collective dans laquelle tous les paramètres musicaux sont abordés de manière originale.
- Les orchestres à l'école instrumentaux : l'orchestre à l'école est un moyen de sensibiliser de nombreux enfants à une pratique artistique. Les dispositifs d'orchestres à l'école sont variés, mais les finalités restent les mêmes : tous les élèves d'une classe sont réunis autour d'un projet commun, à la fois musical et pédagogique.
  - L'orchestre à vent : l'orchestre implanté dans l'école sur plusieurs années permet aux enfants de développer chaque semaine l'attention, l'exigence, l'écoute de soi et des autres ; il peut aussi transformer les relations entre les élèves et les enseignants qui, bien souvent, « jouent le jeu » en débutant un apprentissage instrumental tout comme leurs élèves. Plus profondément, la pratique collective permet à ces élèves, qui ne fréquentent pas la Cité des arts pour la plupart, de participer à une activité de groupe qui développe des valeurs telles que le partage et le respect mutuel.
  - L'orchestre à cordes : l'orchestre sous forme de stages intensifs ne poursuit pas les mêmes objectifs que l'orchestre permanent : il s'agit davantage ici d'une découverte, d'une initiation très globale. Le bilan fait par les équipes pédagogiques

(éducation nationale, cité des arts) est très positif, et la motivation et le plaisir des enfants sont sans appel.

- L'orchestre de construction d'instruments : un projet original sur deux années, création de bassons en PVC pour la constitution d'un orchestre. Les enfants ont ainsi pu jouer sur l'instrument qu'ils ont fabriqué eux-mêmes ; deux d'entre eux ont pu jouer sur de vrais bassons lors d'un concert d'élèves de la Cité des arts. Des élèves ont ainsi rejoint la classe de basson au conservatoire.
- Les arts plastiques : des interventions récurrentes sont réalisées sur des thématiques différentes : art du trait, arts visuels en lien avec les nouvelles technologies, atelier autour du volume. Ecole du Spectateur avec deux expositions par an au Scarabée avec travail de médiation.
- La semaine d'éducation artistique : organisée à la fin de l'année scolaire, cette semaine permet d'accueillir environ quinze classes à la Cité des arts. Pendant cette semaine, les enseignants du conservatoire et de l'Ecole municipale d'art n'ont plus de cours et tout leur temps d'enseignement est consacré à proposer des ateliers pour les enfants des écoles chambériennes. Les enfants viennent passer une journée à la Cité des arts pendant laquelle ils bénéficient de 5 ateliers en petits groupes (une dizaine d'enfants par groupe) proposés par les enseignants de la Cité des arts. Il s'agit soit d'ateliers de pratique, soit d'ateliers de découverte. Les enfants clôturent leur journée par un spectacle ou une audition d'élèves. Cette semaine rencontre un vif succès auprès des enseignants des écoles et des enfants. Certains souhaitent s'inscrire à la Cité des arts à l'issue de leur journée.
- Les rendus publics : le rendu public d'une intervention en milieu scolaire est important pour les enfants car cela permet de les mettre en situation d'acteurs. En plus des rendus à destination des parents qui ont lieu généralement dans les écoles, les musiciennes intervenantes encouragent l'organisation de ces temps dans des lieux culturels de la ville (bibliothèque) ou bien en intégrant les enfants des écoles aux spectacles donnés à l'auditorium ou au Scarabée aux côtés d'artistes professionnels. En effet, cette démarche permet à la fois la présentation du travail des enfants dans des conditions techniques qualitatives tout en permettant un croisement des publics (parents des enfants des écoles et publics de la Cité des arts).

#### b - Les cours à la cité des arts

- L'éveil artistique permet de découvrir, en un cours par semaine, la danse, la musique et les arts plastiques, à partir de 7 ans, sans faire partie d'un cursus.
- L'initiation danse s'adresse aux enfants de CP.
- Les enfants peuvent pratiquer les arts plastiques à partir de 6 ans dans le cadre d'ateliers découverte 6-12 ans.
- Cours d'instrument, de chant, de danse (contemporaine ou classique), de formation musicale, sur le temps extra-scolaire, sous la forme de cursus premier cycle. Cours collectifs et individuels. Toutes esthétiques. Spécialité musique ancienne possible. Possibilité d'inscription sur des pratiques collectives seules.

#### c - Les interventions sur le temps périscolaire

- Les arts d'en haut : la formule « les arts d'en haut » concerne les CM1 et CM2 des Hauts de Chambéry (écoles du Mollard, de la Pommeraie, de Reberieux et du Pré de l'âne). Les enfants s'inscrivent sur la base du volontariat, pour 2 soirs et le mercredi matin (musique, danse, arts plastiques et théâtre), dans une perspective de création et de développement des capacités expressives.. Les enfants sont pris à la sortie de l'école à 16h45 et l'activité se termine à 18h (11 inscrits en 2016-2017, 6 inscrits en 2017-2018).

- Les DOP : dès le début de la réforme des rythmes scolaires, la Cité des arts a proposé un certain nombre d'ateliers périscolaires DOP (Découverte Ouverture Plaisir) à destination des élèves de l'école primaire. L'objectif de ces ateliers est de faire découvrir aux enfants un domaine artistique par la pratique et le plaisir. Un DOP dure entre 6 et 7 semaines (entre 2 vacances scolaires). 219 enfants ont bénéficié des DOP Cité des arts en 2016-2017 : Tout en volume (1 DOP EMA), Images numériques (4 DOP EMA), Atelier chanson (4 DOP CRR), « Cool écoute » (découverte de la musique contemporaine, 4 DOP), Danse hip hop (3 DOP), Découverte de la Cité des arts (3 DOP), Théâtre (4 DOP). Parmi les DOP Cité des arts proposés, le DOP « Découverte de la cité » répond particulièrement aux objectifs de ces ateliers périscolaires. Il permet à l'enfant de découvrir chaque semaine un domaine artistique représenté à la Cité : art plastique, découverte d'un instrument, chant, « mini-concert » d'élèves, art dramatique, danse... Un enseignant de la Cité se déplace dans l'école. Le DOP se termine par une séance « chasse aux trésors » à la Cité (les enfants se déplacent à cette occasion). C'est pour eux l'opportunité de localiser le bâtiment, de le visiter de manière ludique ; une information leur est donnée sur les spectacles qu'ils peuvent venir voir, et un rendez-vous pour la journée portes ouvertes vient compléter cette découverte de notre structure.
- Les expositions : l'école municipale d'art propose une programmation d'environ 10 expositions par saison, à la cité des arts. Les expositions permettent la rencontre avec les œuvres et la création. Elles sont organisées en lien avec des événements pluridisciplinaires, des temps forts et des projets pédagogiques de l'École d'art et/ou du conservatoire. Elles sont accompagnées d'actions pédagogiques, de visites et de rencontres avec les artistes à la Cité des arts ou dans les antennes de l'École d'art dans les quartiers. Des élèves du conservatoire interviennent régulièrement lors des vernissages.
- Les concerts jeunes publics : ces spectacles ont lieu soit sur le temps scolaires pour un public d'élèves, collégiens ou lycéens ; soit en soirée avec la participation de classes primaires pendant le spectacle.

➤ **Objectifs :**

*Partager le patrimoine archivistique de la Ville de Chambéry. Rendre plus vivantes les évolutions du territoire communal*

- Ateliers dans le cadre du temps scolaire sur un sujet en lien avec le programme d'histoire-géographie : atelier à concevoir avec les enseignants.

➤ **Objectifs :**

*Développer le regard, la curiosité et l'observation du patrimoine par les sens, acquérir des connaissances sur l'histoire et le patrimoine chambériens, acquérir les bases du vocabulaire de l'architecture, pratiquer la description formelle, se repérer dans l'espace et le temps*

- Public individuel : ateliers et visites ludiques et thématiques par le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pendant les vacances scolaires (découverte de la ville et de son patrimoine : château, allées, Hôtel de Cordon...).
- Groupes scolaires : projets pédagogiques et cycles élaborés avec les enseignants, ateliers et visites dans la ville et au CIAP, accompagnés de livrets pédagogiques adaptés, visites à partir d'un album (*Regards sur la ville, De ruelles en allées, Eau et fontaines, Histoires de quartiers, Histoires de places, Histoires de matériaux, Histoires de statues, Les animaux jouent à cache-cache, Iggy Peck l'architecte, La ville en contes, Jouons avec la ville, Bienvenue chez les seigneurs de Savoie, visites de sites : cathédrale, rotonde, jardins...*).

#### 1.3.4. Les 11-15 ans

➤ *Objectifs :*

*Favoriser les conditions d'émergence de l'esprit critique, du doute méthodologique et du discernement*

- Expositions à la galerie Eurêka (temps scolaire et des loisirs).

➤ *Objectifs :*

*Inciter à la lecture plaisir et faire connaître les ressources culturelles et éducatives des bibliothèques*

- Présentation théâtralisée de romans contemporains pour la jeunesse
- Visites-découvertes scénarisées de la bibliothèque
- Accueil de classes en lien avec l'action culturelle des bibliothèques ou une thématique
- Accueil spécifique pour les collégiens dans la période de révision des examens.

➤ *Objectifs :*

*Découvrir les musées, développer l'observation et la compréhension des oeuvres et des artistes, développer un vocabulaire adapté, favoriser la prise de parole*

- Public individuel :
  - visites des expositions temporaires du musée des Beaux-Arts.
- Groupes :
  - offre de médiation autour des collections :
    - ➔ Musée des Beaux-Arts : visite découverte, portrait, paysage, Moyen-Âge/Renaissance, Mythologie, Figure du héros, Genres en peinture, le musée et ses métiers, les maux des toiles, atelier scénographie, atelier natures mortes recomposées
    - ➔ Charmettes : découverte jardins, découverte maison, paroles de visiteurs.
    - ➔ Artothèque : visites découverte, photographie, l'objet et ses représentations
  - visites des expositions du musée des Beaux-Arts.

➤ *Objectifs :*

*Découvrir les arts par la pratique et développer sa culture personnelle par la posture de spectateur*

- Aménagements d'horaires avec le collège Louise de Savoie  
Deux classes Art et culture (6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) avec aménagements d'horaires ont vu le jour. Si la moitié de la classe est constituée d'élèves déjà inscrits en cursus à la Cité des arts, l'autre moitié est constituée d'élèves hors-cursus : les 5<sup>ème</sup> bénéficient d'une approche des musiques actuelles (2h hebdomadaires sur le temps scolaire) doublée de cours de théâtre (2h hebdomadaire par demi-groupe), les 6<sup>ème</sup> bénéficient de cours de danse et de jazz. L'ensemble du projet s'inscrit dans un partenariat étroit avec l'équipe pédagogique du collège, et notamment la professeure d'éducation musicale et chant choral.
- Rencontres, concerts, ateliers avec le collège Côte Rousse  
Rencontres et concerts autour du jazz en particulier. Les concerts ont lieu au Scarabée. Collaboration entre le professeur de piano jazz de la cité et le professeur de musique du collège.

L'Ecole Ouverte : depuis 2016, un partenariat avec le collège Côte Rousse permet l'organisation d'actions qui concernent les 300 collégiens. Le dispositif Ecole Ouverte offre aux élèves volontaires la possibilité de participer à des activités encadrées par le collège,

sur les petites vacances, qui peuvent relever de thématiques artistiques (comédie musicale par ex).

Ateliers réguliers sur l'année, sur le temps de midi ou après les cours : chorale, théâtre, arts plastiques (en cours de mise en place).

- Cours à la cité des arts :
  - Cours d'art plastique.
  - Cours de théâtre (à partir de 14 ans), d'instrument, de chant, de danse (contemporaine ou classique), de formation musicale, sur le temps extra-scolaire, sous la forme de cursus second cycle.
  - Cours collectifs et individuels. Possibilité de parcours personnalisés. Toutes esthétiques. Spécialités musiques actuelles, jazz, musique ancienne possibles. Possibilité d'inscription sur des pratiques collectives seules. Concerts d'élèves.

➤ **Objectifs :**

*Partager le patrimoine archivistique de la Ville de Chambéry. Rendre plus vivantes les évolutions du territoire communal*

- Ateliers dans le cadre du temps scolaire sur sujet en lien avec le programme d'histoire-géographie : atelier à concevoir en lien avec les enseignants.
- Atelier à concevoir avec les enseignants en lien avec les célébrations nationales.

➤ **Objectifs :**

*Développer le regard, la curiosité et l'observation du patrimoine par les sens, acquérir/approfondir des connaissances sur l'histoire et le patrimoine, notamment chambériens, consolider la maîtrise du vocabulaire de l'architecture, pratiquer la description formelle, se repérer dans l'espace et le temps, mobiliser les connaissances pour étayer un propos*

- Public scolaire : visites de la ville et de l'Hôtel de Cordon - CIAP en lien avec les programmes scolaires (histoire, littérature, arts plastiques, géographie...), projets pédagogiques et cycles élaborés avec les enseignants.

### 1.3.5. Les 15-18 ans

➤ **Objectifs :**

*Apprendre à débattre, à développer de l'esprit critique, du doute méthodologique et du discernement*

- Expositions à la galerie Eurêka (temps scolaire et des loisirs)
- Cafés-débats « Science et Société » (temps des loisirs)
- Rencontres avec des scientifiques dans les expositions de la galerie Eurêka (temps des loisirs).
- Sorties sur des sites scientifiques ou naturels (temps des loisirs).

➤ **Objectifs :**

*Inciter à la lecture plaisir et faire connaître les ressources culturelles et éducatives des bibliothèques*

- Présentation théâtralisée de romans contemporains pour la jeunesse
- Visites-découvertes scénarisées de la bibliothèque
- Accueil de classes en lien avec l'action culturelle des bibliothèques ou une thématique
- Accueil spécifique pour les lycéens dans la période de révision des examens.

➤ *Objectifs :*

*Développer l'observation et la compréhension des oeuvres et des artistes, développer un vocabulaire adapté, favoriser la prise de parole et la réflexion autour des oeuvres*

- Public individuel :
  - visites des expositions temporaires du musée des Beaux-Arts.
- Groupes :
  - offre de médiation autour des collections :
    - ➔ Musée des Beaux-Arts : visite découverte, portrait, paysage, Moyen-Âge/Renaissance, mythologie, figure du héros, genres en peinture, le musée et ses métiers, les maux des toiles, atelier scénographie, atelier natures mortes recomposées (musées)
    - ➔ Charmettes : découverte jardins, découverte maison, paroles de visiteurs.
    - ➔ Artothèque : visites découverte, photographie, l'objet et ses représentations.
  - visites des expositions du musée des Beaux-Arts.

➤ *Objectifs :*

*Accompagner les lycéens de la création artistique à la restitution sur scène*

- Aménagement d'horaires avec le lycée Vaugelas : 56 élèves inscrits en section SMD (sportifs, musiciens, danseurs) et collaboration entre les classes de théâtre du conservatoire et l'option théâtre du lycée.
- Projets spécifiques avec le lycée Louis Armand, autour de la thématique musique et cinéma, et avec le lycée Monge, autour de la danse et du jazz.
- Présentations d'instruments.
- Cours à la cité des arts :
  - cours d'art plastique.
  - Cours de théâtre, d'instrument, de chant, de danse (contemporaine, jazz ou classique), de formation musicale, sur le temps extra-scolaire, sous la forme de cursus troisième cycle.
  - Cours collectifs et individuels. Possibilité de parcours personnalisés. Toutes esthétiques. Spécialités musiques actuelles, jazz, musique ancienne possibles. Possibilité d'inscription sur des pratiques collectives seules. Possibilité d'inscription dans un cursus préprofessionnel. Concerts d'élèves.

➤ *Objectifs :*

*Développer/affiner le regard, la curiosité et l'observation du patrimoine par les sens, acquérir/approfondir des connaissances sur l'histoire et le patrimoine (notamment chambériens), savoir s'appuyer sur l'histoire et le patrimoine locaux pour nourrir une réflexion plus large, consolider la maîtrise du vocabulaire de l'architecture, pratiquer la description formelle, mobiliser les connaissances pour étayer un propos*

- Public scolaire : visites de la ville et du CIAP en lien avec les programmes scolaires (histoire, littérature, arts plastiques, géographie...), projets pédagogiques et cycles élaborés avec les enseignants.

### 1.3.6. Les 18-25 ans

➤ *Objectifs :*

*Apprendre à débattre, à développer de l'esprit critique, du doute méthodologique et du discernement*

- Expositions à la galerie Eurêka (temps scolaire et des loisirs)
- Cafés-débats « Science et Société » (temps des loisirs)
- Rencontres avec des scientifiques dans les expositions de la galerie Eurêka (temps des loisirs)
- Sorties sur des sites scientifiques ou naturels (temps des loisirs).

➤ *Objectifs :*

*Développer l'observation et la compréhension des œuvres et des artistes, développer un vocabulaire adapté, favoriser la prise de parole et la réflexion autour des œuvres*

- Public individuel :
  - visites des expositions temporaires du musée des Beaux-Arts.
  - soirée festive pour les étudiants (1 fois par an) en collaboration avec le service vie étudiante.
- Groupes :
  - offre de médiation autour des collections :
    - ➔ Musée des Beaux-Arts: visite générale, le Moyen-Âge en Savoie, Regards sur l'art Baroque, le Néoclassicisme
    - ➔ Charmettes: découverte jardins, découverte maison
    - ➔ Artothèque: visites découverte, photographie, l'objet et ses représentations.
  - visites des expositions du musée des Beaux-Arts.

➤ *Objectifs :*

*Faire découvrir aux étudiants l'ensemble des ressources ; développer des liens avec l'enseignement supérieur*

- Participation des établissements culturels à la Quinzaine de l'Étudiant, à la Welcome Box
- Partenariat permanent avec le master Patrimoine et le Département Hypermedia de l'Université Savoie-Mont Blanc
- Convention cadre entre la galerie Eurêka, l'Université de Savoie Mont Blanc et le CCSTI de la Haute-Savoie en vue de renforcer les coopérations et de développer une stratégie et des actions communes de culture scientifique, technique et industrielle sur le territoire des Savoie
- Divers projets pédagogiques élaborés avec les enseignants
- Deux « conventions-cadre », avec l'université Savoie Mont-Blanc et avec l'université de musicologie de Grenoble.
- Equivalence d'UV analyse et écriture pour les élèves en CEPI au conservatoire, et validation d'ECTS pour des élèves inscrits à la cité des arts.
- Aménagement d'horaires pour les sections Gaco et SGM (études en trois ans au lieu de deux).
- Collaboration au titre de l'action culturelle :
  - accueil à la cité des arts de spectacle de la filière lettres modernes (spécialité dans le théâtre baroque) et rencontre-master classes-conférences artistes/élèves.
  - accueil d'étudiants dans le cadre de leur projets tutorés et stage : 3 projets tutorés ont été menés en 2016-17 avec des étudiants de Gaco musique (IUT de Chambéry/Savoie technolac).
- Cours à la cité des arts :
  - Cours d'art plastique.
  - Cours de théâtre, d'instrument, de chant, de danse (contemporaine, jazz ou classique), de formation musicale, sur le temps extra-scolaire, sous la forme de cursus troisième cycle.
  - Cours collectifs et individuels. Possibilité de parcours personnalisés. Toutes esthétiques. Spécialités musiques actuelles, jazz, musique ancienne possibles.

Possibilité d'inscription sur des pratiques collectives seules. Possibilité d'inscription dans un cursus préprofessionnel. Concerts d'élèves.

### 1.3.7. Les publics empêchés

#### ➤ Objectifs :

*Favoriser l'accès des jeunes porteurs de handicap à la lecture, à la culture et à l'information en lien avec les bibliothèques*

- Interventions auprès de structures spécialisées dans et hors les murs : CAMSP (Centre d'action médico-sociale précoce), SAAAS (Service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à l'intégration scolaire)
- Accueil de jeunes déficients visuels et de jeunes dyslexiques à l'atelier Médiavue pour l'apprentissage et l'utilisation d'outils de lecture
- Développement de collections accessibles : livres enregistrés, livres en braille et en relief
- Animations adaptées : ateliers spécifiques, heures du conte en français et en LSF, ...

#### ➤ Objectifs :

*Favoriser l'accès aux musées et aux oeuvres aux personnes en situation de handicap moteur, visuel, mental et psychique*

- Public individuel :
  - visites des expositions temporaires du musée des Beaux-Arts
  - parcours audio-tactile dans les collections (pour déficients visuels).
- Groupes :
  - offre de médiation autour des collections :
    - ➔ Musée des Beaux-Arts: visite découverte, paysage, drôles de bêtes, l'oeil et la main
    - ➔ Charmettes: découverte jardins, découverte maison, éveil des sens
  - visites des expositions du musée des Beaux-Arts.

#### ➤ Objectifs :

*Découvrir les arts par la pratique et développer sa culture personnelle en lien avec la Cité des arts*

- Le centre hospitalier métropole Savoie (CHMS) et le CHS :
  - Interventions au service pédiatrie sur des ateliers percussions/chansons.
  - Organisation de concerts Tribunes libres.
  - Participation des élèves de l'École municipale d'art à la création de l'œuvre de Georges Rousse dans l'ancien hôpital (mars 2017) et co-organisation avec l'école municipale d'art et le CHMS de l'exposition autour de Georges Rousse en septembre 2017.
  - Accueil régulier d'un groupe de chant (CATTP Paul Bert + Hôpital de jour Cognin).
  - Mise à disposition d'une salle.
- Au foyer départemental de l'enfance :
  - L'éveil musical pour des très jeunes enfants (0-4 ans), 30h annuelles par un enseignant de formation musicale.
  - Interventions d'élèves de 3<sup>e</sup> cycle musique et danse encadrés par leurs enseignants.
- En direction des structures de handicap :
  - Répétition générale publique l'ensemble Tétras Lyre, à l'auditorium dans le cadre de la Quinzaine "D'autres regards",
  - Ensemble de manifestations autour du handicap,
  - Ouvertures aux structures médico-sociales des concerts en après-midi,
  - 30h annuelles pour une classe de sourd l'INJS de Cognin.

- En direction des EHPAD :
  - Soirées à vous de jouer,
  - Intervention d'élèves,
  - Invitation des EHPAD aux séances scolaires.
- Les actions en direction des prisons :
  - En arts plastiques : le musée des Beaux-Arts de Chambéry et la Cité des arts s'associent au service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la Savoie pour proposer aux détenus des établissements pénitenciers de Chambéry et Aiton deux projets d'action culturelle mêlant patrimoine, médiation et création.
  - En musique.
- les concerts en appartements : expérience à renouveler

➤ **Objectifs :**

*Proposer une offre de découverte du patrimoine adaptée aux personnes en situation de handicap ; lever les freins d'accessibilité pour les personnes en situation de précarité sociale et financière.*

- Jeune public en groupe : projets pédagogiques et cycles de visites co-construits avec des structures d'accueil spécialisées (jeunes en situation de handicap psychique, cognitif, comportemental).
- Projets de médiation/conférences en établissements spécialisés (EHPAD).
- Public individuel : outils d'accompagnement à la visite adaptés pour les personnes en situation de handicap sensoriel au CIAP (FALC, braille), gratuité de l'entrée à l'Hôtel de Cordon-CIAP.
- Public sur invitation d'assistantes sociales (Pôle Cohésion Sociale) : mettre en lien ces personnes avec différents arts, dans le cadre d'un projet d'amélioration de la confiance en soi.

## 2. Points forts et marges de progrès par enjeu

### 2.1. Accessibilité à tous

#### 2.1.1. Points forts

- Actions dès la naissance (bibliothèques et musées).
- Interventions dans/pour les établissements d'accueil du jeune enfant (bibliothèques, musées et cité des arts).
- Interventions dans/pour les écoles maternelles et élémentaires (tous concernés).
- Partenariats avec les collèges (musées, cité des arts), aménagement d'horaires avec le collège Louise de Savoie (cité des arts).
- Partenariats avec les lycées (cité des arts pour Monge, Vaugelas/théâtre et Louis Armand, Galerie Eurêka pour Louis Armand) et aménagement d'horaires avec le lycée Vaugelas.
- Partenariats avec l'université (tous concernés).
- Partenariats avec les associations de quartier et présence dans les quartiers (cité des arts au Biollay, à la Dynamo et au Triollet, musées au Biollay, archives municipales).
- Interventions dans/pour les prisons (cité des arts, musées et bibliothèques).
- Interventions dans/pour les établissements pour personnes âgées (bibliothèques, cité des arts, musées et service Ville d'art et d'histoire).
- Interventions dans/pour les établissements pour personnes handicapées (bibliothèques, cité des arts, musées et service Ville d'art et d'histoire).
- Interventions dans/pour les établissements pour l'enfance en danger, interventions dans l'espace public (cité des arts).
- Gratuité d'accès : Galerie Eurêka, musées (Charmettes), Hôtel de Cordon-CIAP, visites du service Ville d'art et d'histoire pour les établissements chambériens, concerts d'élèves et expositions à la cité des arts
- Programmation culturelle s'adressant à toutes les tranches d'âges et aux familles (tous concernés).
- Accompagnement de tous les visiteurs par une médiation présenteielle (Galerie Eurêka et Hôtel de Cordon-CIAP).
- Intervention en lien avec les célébrations régionales et nationales (Archives municipales).

#### 2.1.2. Marges de progrès

- Interventions dans/pour les établissements d'accueil du jeune enfant et plus largement les 0-3 ans et leurs parents.
- Propositions pour les adolescents.
- Propositions dans certains quartiers périphériques.
- Propositions dans certains collèges et lycées.
- Droit d'entrée pour les établissements non chambériens.

## 2.2. Offre articulée dans tous les temps de l'enfant ou du jeune

#### 2.2.1. Points forts

- Interventions, ateliers, visites, contes, festivals en temps scolaire, périscolaire et extrascolaire - mercredis et vacances scolaires.
- Offres adaptées en fonction des temps.

#### 2.2.2. Marges de progrès

- Aider les enfants à passer d'une posture de consommation de l'offre culturelle à une posture de curiosité, d'acteur du parcours.
- Travailler à des parcours « de la sensibilisation à la pratique », plutôt que « on fait un peu de tout ».
- Propositions pour les familles.
- Propositions pour les groupes de jeunes autonomes.
- Implication des équipes éducatives (scolaires, jeunesse, parents, structures sociales,...)
- Formation des animateurs socio-culturels.

- Créer des temps forts : par ex, une semaine de découverte culturelle dans tous les établissements scolaires ou hors du cadre de l'école.
- Expérimenter des parcours pilotes dans des écoles volontaires.

## **2.3. Rencontres avec les artistes, les œuvres, les productions artistiques, les lieux et les acteurs culturels du territoire**

### **2.3.1. Points forts**

- Artistes en résidence.
- Rencontres avec les artistes à l'occasion de festivals ou de temps forts.
- Spectacles familles et jeunes publics.
- Rencontres avec des scientifiques et/ou des artistes dans les expositions à l'occasion de conférences, de cafés-débats ou de démonstrations.
- Animation et coordination d'événements de culture scientifique sur tout le département de la Savoie par la galerie Eurêka.

### **2.3.2. Marges de progrès**

- Faire des lieux culturels identifiés par le public des lieux de médiation.
- Mettre en place des formations à la médiation (qu'est-ce que c'est ? comment la mettre en place, pour donner le goût, donner les clés, donner envie de pratiquer, faire ressentir des émotions).
- Articuler l'avant et l'après médiation avec la médiation elle-même (préparation des artistes et des publics à la rencontre).
- Mettre en œuvre des actions de médiation des enfants pour d'autres enfants (entre classes) ou des enfants vers les parents.
- Construire un projet de résidence d'artistes au Scarabée.

## **2.4. Pratiques artistiques (diversité des techniques, stimulation de la réflexivité, création, approches collectives)**

### **2.4.1. Points forts**

- Conservatoire à rayonnement régional et école municipale d'art.
- Pédagogies collectives et transdisciplinarité, arts d'en haut, la troupe, le numérique.
- Créations par les enfants et les jeunes.
- Développement de stages scientifiques et d'ateliers par la galerie Eurêka.

### **2.4.2. Marges de progrès**

- Favoriser les sciences participatives avec la galerie Eurêka.
- Partir des pratiques du public auquel on s'adresse.
- Donner accès à tous aux démarches de création.
- Evoluer sur la méthodologie de projet, pour donner accès à la pratique à tous les partenaires.
- Articuler pratiquer, connaître et voir ou écouter.

## **2.5. Lien avec les enseignements obligatoires**

### **2.5.1. Points forts**

- Partenariat avec les conseillers pédagogiques arts et culture (cité des arts, musées, bibliothèques et service Ville d'art d'histoire) et les enseignants référents (galerie Eurêka et musées).
- Professeurs relais (musées et galerie Eurêka).
- Diffusion gratuite à l'échelle régionale des ressources pédagogiques dans les établissements scolaires.

### 2.5.2. Marges de progrès

- Implication des enseignants de toutes les disciplines.
- Suivi des apprentissages en lien avec le socle commun.
- Partenariat avec l'enseignement agricole.

## 2.6. Diversité des expériences, des expressions, des domaines artistiques, des dimensions patrimoniales et contemporaines, démarches innovantes

### 2.6.1. Points forts

- Grande palette de disciplines.
- Programmation culturelle riche et diversifiée.
- Patrimoine de qualité, centre d'interprétation du patrimoine, patrimoine écrit (bibliothèques).
- Monuments historiques, musées de France, maison des Illustres.
- Programmation de médiation et d'actions culturelles sur toutes les expositions.
- Ecole du spectateur.
- Numérique : oreilles en boucle, fête des éléphants.
- Art contemporain : court-circuit.

### 2.6.2. Marges de progrès

- Favoriser les mélanges de pratiques, la mixité des publics.
- Communication entre les différents acteurs d'animation.
- Fonctionner par projets transversaux.
- Implication des parents.
- Sortir des institutions (scolaires, culturelles).

## 2.7. Degré et diversité des partenariats

### 2.7.1. Points forts

- Conventions pluripartites avec plusieurs associations.
- Partenariats avec des acteurs privés (libraires, exploitants cinéma, galeries d'art...).
- Partenariats formalisés avec l'Université Savoie Mont-Blanc

### 2.7.2. Marges de progrès

- Implication de l'Education Nationale dans les conventions.
- Implication des entreprises locales (hors secteur culturel) dans les projets.
- Partenariats avec des institutions non chambériennes.
- Partenariat avec les parcs naturels régionaux.
- Cohérence entre les acteurs.

## 2.8. Formation initiale et continue des acteurs de l'éducation artistique et culturelle

### 2.8.1. Points forts

- Partenariat avec l'ESPE pour oreilles en boucles.
- Plan de formation des médiateurs municipaux.
- Plan de formation pour les enseignants artistiques (ouverture au handicap, numérique, transdisciplinarité...).
- Dans le cadre des mesures REP+, la galerie Eurêka propose des formations sur plusieurs demi-journées aux enseignants d'établissements situées dans les zones d'éducation prioritaires des Hauts de Chambéry.
- Participation au parcours «ItinérArts» de découverte des structures culturelles du bassin chambérien.

## 2.8.2. Marges de progrès

- Formations inter-institutions.
- Des temps de rencontre en commun, pour des partages d'expériences.

# 3. Le Scarabée

## 3.1. Le Scarabée, un équipement historique

La salle de spectacles du Scarabée a été inaugurée à la fin de l'année 1994. Elle n'a cessé depuis d'affirmer son adaptabilité par la diversité des manifestations accueillies (musique, danse, théâtre, conférence...) et des partenaires ou utilisateurs participant à son développement.

La tribune rétractable peut adopter différentes positions pour accueillir de 396 à 950 personnes :

- Configuration "Tribune sortie" : 396 places assises.
- Configuration "Intermédiaire" : 400 places debout.
- Configuration "Sans tribune" : 950 places debout.
- Le hall accueille un bar et permet de réaliser des expositions.

La salle peut également être louée par des structures de droit privé.

## 3.2. Une spécialisation possible vers l'éducation artistique et culturelle et le jeune public

Le projet local d'éducation artistique et culturelle pourrait bénéficier du Scarabée comme d'un lieu privilégié. Ce lieu pourrait être :

- Un lieu de résidences jeune public

Accueil temporaire d'un artiste ou d'un groupe d'artistes, afin de favoriser la création et l'exposition d'œuvres d'art, ou l'élaboration de spectacles vivants ou filmés.

- Un lieu de programmation jeune public et public jeune, pour une école du spectateur

« Aller au spectacle requiert la concentration, l'écoute attentive, la disponibilité du spectateur. L'un des enjeux de l'école du spectateur est de faire prendre conscience à l'élève qu'il n'est pas simplement destinataire ou consommateur d'un acte de communication, mais acteur de la représentation, participant à une expérience humaine au présent où tous ses sens et son imagination sont sollicités.

Les arts de la scène le théâtre, la danse, la marionnette, possèdent leur code, leur rituel auxquels il convient d'être initié depuis le plus jeune âge.

Parallèlement à la découverte sensible, qui relève de la personnalité de chacun, il convient de permettre au spectateur de découvrir les secrets, les mystères et les hommes qui façonnent cette chose si fragile, si difficile, si éphémère, le spectacle vivant.

Il s'agira donc de trouver ou d'inventer des stratégies de travail et des formes d'accompagnement des élèves pour que le spectacle vivant redevienne un lieu d'exercice de la pensée. »

Document issu d'un groupe de travail de l'académie de Grenoble.

Les pistes à creuser pour le Scarabée :

- Quelle articulation entre la programmation et les résidences ?
- Quelle complémentarité avec les structures qui programment pour le jeune public ?
- Quel rôle pour la cité des arts ? quelles conséquences pour cet établissement ?
- Des résidences d'artistes : quels artistes ? Quelle articulation avec les aides départementales, régionales et nationales pour les résidences ?
- Qui programmer au scarabée et avec quelles exigences de médiation ?
- Le public : enfants ? familles ? jeunes ? Empêchés, éloignés ? ...
- Les finances : quels besoins ? quelles ressources ?

## 4. Priorités 2018-2022

### 4.1 Plusieurs marges de progrès identifiées

- Développer l'éducation artistique et culturelle pour les tout-petits, les adolescents, les jeunes adultes, les familles socialement éloignées de la culture, notamment pendant les temps de loisirs.
- Améliorer la connaissance de ces publics.
- Développer l'action de rue, de proximité, hors les murs, en s'appuyant davantage sur les associations relais dans les différents quartiers.
- Améliorer la connaissance des offres culturelles et artistiques et des projets d'EAC par les structures culturelles elles-mêmes et par les différents « passeurs de culture » (enseignants, animateurs, travailleurs sociaux...).

### 4.2 Des pistes d'expérimentation pour les prochaines années

- Organiser des rencontres trimestrielles entre acteurs de l'éducation artistique et culturelle, avec un ordre du jour participatif et des échanges informels.
- Organiser une formation ou des conférences sur l'éducation artistique et culturelle (rôle des différents acteurs, connaissance des différents publics).
- Identifier une équipe référente de l'éducation artistique et culturelle au sein de la mairie (interface artistes / structures culturelles / écoles / associations de quartier).
- Organiser un temps de présentation des projets, des programmations, des parcours, à destination des enseignants.
- Construire un parcours interdisciplinaire d'éducation artistique et culturelle, décliné dans différents quartiers, autour du thème « cultures, migrations, métissages » (fil rouge 2018-2019 de la cité des arts).
- Animer un projet pluriannuel avec les élèves des lycées (lycéens, élèves de BTS et de classes préparatoires) dans un ou plusieurs établissements culturels volontaires : découverte des ressources culturelles et artistiques de la ville, accompagnement à la construction par les jeunes d'un projet artistique et culturel.